

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mc
b

07139591

Déposé au Greffe du
TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS

17-09-2007

Le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/09/2007 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise 0415.423.977

Dénomination

(en entier)

TRANSPORTS INTERNATIONAUX MULLER

Forme juridique SOCIETE ANONYME

Siège : ZONING INDUSTRIEL - RUE DE HOTTLEUX 89 - 4950 WAIMES

**Objet de l'acte : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - CONSEIL D'ADMINISTRATION -
NOMINATIONS - DELEGATION DE POUVOIRS.**

L'an deux mille sept, le 30 Mai,

S'est tenue l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société anonyme "Transports Internationaux Muller" ayant son siège social à 4950 Waimes (Waimes) Zoning Industriel - Rue de Hottleux n° 89, inscrite au registre de commerce de Verviers sous le n° 21 422 et à la Taxe sur la Valeur Ajoutée sous le n° BE 0415.423.977

Composition de l'assemblée : Sont présents ou représentés, les propriétaires des actions ci-après désignés.

1. La société anonyme C.T.M. ayant son siège social à Sourbrodt (Waimes)-Rue du Camp 14 - inscrite au registre de commerce de Verviers sous le n° 73714 et immatriculée à la Taxe sur la Valeur Ajoutée sous le N° BE 0477.467 355 - Propriétaire de cent vingt trois (123) actions;

2. Mr Kupper Christian, demeurant et domicilié à 4960 Malmedy - Large Voie n° 22 - Propriétaire de deux (2) actions,

3. Mr Dehottay André, demeurant et domicilié à 4960 Malmedy - Les Battants Champs n° 17 - Propriétaire de cent (100) actions,

4. Mr Dehottay François, demeurant et domicilié à 4960 Malmedy - Route de la Baraque Michel 25 - Propriétaire de treize (13) actions;

5. Mr Mauhin Christian, demeurant et domicilié à 4960 Malmedy - Route du Grand Fond n° 10 - Propriétaire de douze (12) actions.

Soit ensemble deux cent cinquante (250) actions sans désignation de valeur nominale.

Toutes les actions de la société étant réunies, les actionnaires ci-prénommés prennent, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes :

Première résolution : Les mandats venant à échéance, l'assemblée procède à la nomination des administrateurs. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de l'an deux mille treize (2013). Sont nommés administrateurs :

Mr Kupper Christian demeurant et domicilié à 4960 Malmedy - Large Voie 22, ici présent et qui accepte;

Mr Dehottay André, demeurant et domicilié à 4960 Malmedy - Les Battants Champs n° 17, ici présent et qui accepte,

Mr Dehottay François, demeurant et domicilié à 4960 Malmedy - Route de la Baraque Michel 25, ici présent et qui accepte;

Mme Lorenzon Bernadette demeurant et domiciliée à 4950 Waimes - Rue d'Eupen 24, ici présente et qui accepte

Par conséquent, le conseil d'administration est dès lors composé des personnes ci-après nommées :

Administrateur délégué : Mr Kupper Christian domicilié à 4960 Malmedy - Large Voie 22.

Administrateur délégué : Mr Dehottay André - domicilié Les Battants Champs 17 à 4960 Malmedy

Administrateur délégué : Mr Dehottay François - domicilié à 4960 Malmedy - Route de la Baraque Michel 25

Administrateur Mme Lorenzon Bernadette - domiciliée à 4950 Waimes - Rue d'Eupen 24.

Les mandats seront rémunérés, sauf décision contraire.

L'assemblée confère à Messieurs Kupper Christian et Dehottay André tous pouvoirs aux fins d'opérer la modification nécessaire auprès du Registre de Commerce.

Et d'un même contexte : Se sont réunis tous les quatre membres du Conseil d'administration, prénommés : lesquels ont pris les décisions suivantes :

Est nommé en qualité de président du conseil d'administration : Mr Kupper Christian, prénommé, qui accepte.

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Volet B - Suite

Le conseil d'administration, usant de la faculté prévue par les statuts, confie par les présentes la gestion permanente et effective des activités de transport national et international de la société à Monsieur Kupper Christian, né à Verviers le 28 novembre 1959, domicilié à 4960 Malmedy, Large Voie 22, ici présent et qui accepte, lequel dispose du certificat de capacité professionnelle au transport international de marchandises par route délivrée par le Ministère des Communications et de l'infrastructure en date du vingt-neuf novembre mil neuf cent nonante-cinq (29/11/1995) sous le n° 12.234., ainsi qu'à Monsieur Dehottay André, né le 25 Mars 1963, domicilié à 4960 Malmedy - Les Battants Champs n° 17, ici présent et qui accepte, lequel dispose du certificat de capacité professionnelle au transport international de marchandises par route délivrée par le Ministère des Communications et de l'infrastructure en date du douze Août 1981 (12/08/1981) sous le n° 04622.

Monsieur Kupper Christian et Monsieur Dehottay André disposeront de tous les pouvoirs pour diriger effectivement et en permanence les activités de transport de l'entreprise conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du onze septembre mil neuf cent quatre-vingt sept (11/09/1987) publié au Moniteur Belge le vingt deux octobre mil neuf cent quatre vingt sept (22/10/1987).

DEHOTTAY ANDRE
Administrateur-délégué

KUPPER CHRISTIAN
Administrateur-délégué